

### 25/02/2021 15h30



## Communiqué de prévision de dépassement du seuil d'alerte

Polluant en cause	Particules fines de moins de 10 micromètres de diamètre. Cela s'explique en partie par le passage de brumes de « poussières du Sahara » dans l'atmosphère de la Guyane.
Zones concernées	Stations de l'île de Cayenne et de Kourou
Prévision de seuil dépassé	Seuil d'alerte : 80 µg/m³ en moyenne journalière
Commentaires	Depuis le 20/02/2021, une dense brume de sable survole l'atmosphère de la Guyane. Les quelques épisodes de pluie des derniers jours ont permis une diminution de la densité de la brume de sable, mais nous restons malheureusement toujours au-dessus du seuil d'alerte. Selon nos paramètres de prévision, nous prévoyons un dépassement du SA pour demain également sur au moins deux de nos stations.  La procédure d'alerte est déclenchée pour le vendredi 26/02/2021.
Prévisions	Grâce aux épisodes de pluie, les concentrations de particules fines devraient continuer à diminuer et la qualité de l'air de la Guyane devrait s'améliorer. Nous devrions reste à proximité du SIR pour samedi.

#### **Recommandations sanitaires**

Aux personnes vulnérables (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques) et sensibles (personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux)), nous recommandons de :

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Eviter les zones à fort trafic routier, aux périodes de pointe ;
- Privilégier les activités modérées.

#### Nous recommandons à la population générale de :

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Réduire, voire de reporter, les activités physiques et sportives intenses<sup>1</sup> (dont les compétitions)

### **Recommandations comportementales**

#### Afin de ne pas aggraver la situation, nous recommandons à tous de :

- Ne pas brûler vos déchets verts, ne pas allumer de barbecues et de ne pas pratiquer l'abatti ;
- Privilégier le covoiturage, les transports en commun ainsi que les modes de déplacements doux (marche, vélo, ...);

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Activité physique sportive et intense : activité qui oblige à respirer par la bouche



# 25/02/2021 15h30



- Éviter les travaux et nettoyages émetteurs de poussières (rénovation, bâtiments, ...).

N° d'Astreinte : 0694 24 98 11 / 0694 22 81 80